

## Conseil d'école n°2 – mardi 12 mars 2024 18h30

### Présents :

#### Enseignants de l'école :

- Mme Bertin
- Mme Durand
- Mme Florès
- Mme Jézéquel, directrice
- Mme Lamendour
- Mme Majdoub
- Mme Slosse
- Mme Tainmont

#### IEN :

- Mme Ménival, CPAIEN

#### DDEN :

- M. Margry

#### Mairie :

- Mme De Greef, adjointe aux affaires scolaires

#### Parents élus :

- Mme Domin
- Mme Mateos  
*arrivés à 19h05 :*
- M. Louis
- Mme Meluria
- Mme Pouponneau
- Mme Ursulet
- Mme Weissbrodt

### Absents excusés :

#### Enseignants de l'école :

- Mme De Luca
- Mme Grisard
- Mme Guilluy

#### IEN

- M. Bécourt

La séance est ouverte à 18h33.

M. Margry, DDEN, présente le rôle du DDEN et ses motivations. Il est membre de droit du conseil d'école. Il s'assure de la qualité de vie à l'école ; il peut être un médiateur entre l'école, la mairie et les parents.

### Organisation pédagogique de l'école

*Année 2023-2024*

Au 1<sup>er</sup> septembre, 176 élèves étaient inscrits. Depuis il y a eu 5 départs (1 PS, 1 MS, 1 CP, 1 CE1, 1 CE2) ; l'effectif actuel est donc de 171 élèves.

Les 171 élèves inscrits sont répartis dans 7 classes :

PS-GS A	9 PS / 15 GS	Mme Tainmont
PS-GS B	9 PS / 15 GS	Mme Lamendour
MS	25	Mme Grisard
CP	24	Mme Jézéquel (67%) - Mme Majdoub (33%)
CE1-CE2	18 CE1 / 6 CE2	Mme Guilluy
CE2-CM2	16 CE2 / 10 CM2	Mme De Luca (75%) - Mme Durand (25%)
CM1-CM2	19 CM1 / 5 CM2	Mme Slosse

Mme Grisard et Mme Guilluy sont remplacées de manière pérenne par Mme Bertin et Mme Florès. Mme De Luca est actuellement remplacée par Mmes Duboy, Durand et Villeneuve. La continuité pédagogique est assurée par Mme Durand.

Les représentants de parents d'élèves demandent si Mme Demarle va revenir.

Mme Demarle est affectée à titre définitif sur l'école et est actuellement en congé formation ; elle retrouve son poste en septembre 2024, sauf si elle participe au mouvement et obtient un autre poste.

Les résultats des évaluations nationales de début d'année (CP, CE1, CM1, 6ème) ont été analysés par l'équipe enseignante.

Les élèves de CP ont passé la deuxième partie (point d'étape) en janvier.

Du CP au CM2, les élèves ont suivi l'enseignement de la natation. Les attestations de savoir nager ont été délivrées aux CM qui ont réussi le test.

Les représentants de parents d'élèves demandent l'impact des absences sur la réussite du test.

Les remplaçants présents ont assuré les séances de piscine. Les élèves de CM2 n'ayant pas réussi le test pourront le repasser en 6<sup>ème</sup> et bénéficier d'un nouveau cycle de natation.

Les carnets de suivi (maternelle) et livrets scolaires (élémentaire) ont été remis individuellement à chaque parent lors d'un rendez-vous avec l'enseignante, fin janvier / début février. Pour la classe de CE2-CM2, tous les livrets ont été remis et les parents qui le souhaitaient ont pu prendre rendez-vous avec Mme Durand.

Pour accompagner les difficultés d'apprentissage ou de comportement des élèves :

- l'APC est proposée et suivie par environ 25 élèves chaque période ;
- du CP au CM2, 16 PPRE sont mis en place dans les classes ;
- l'équipe éducative est ou sera réunie pour environ 15 élèves au cours de l'année.

Pour les élèves à besoins particuliers, la MDPH a émis une notification pour 8 élèves de l'école (7 pour une AESH mutualisée, 1 pour une AESH individuelle). Nous avons actuellement 2,5 AESH sur l'école.

### *Année 2024-2025*

Les propositions de poursuite de scolarité ont été remises aux familles le 8 mars. Sur l'école, 5 maintiens et 1 passage anticipé ont été proposés. La décision sera notifiée aux familles le 23 avril.

La liaison CM2-6<sup>ème</sup> est assurée dans le cadre d'un projet avec le collège de Tournan par Mme Colladon, professeur d'anglais et les enseignantes de CM2. Mme Colladon est intervenue le 1<sup>er</sup> mars pour présenter le fonctionnement du collège (plan, emploi du temps) et répondre aux questions et inquiétudes éventuelles des élèves. Une journée de visite du collège est prévue avant la fin de l'année.

L'inscription des nouveaux élèves en PS ou arrivant sur la commune en septembre 2024 a débuté. À ce jour, 19 nouveaux élèves sont prévus.

Une réunion d'information pour les petites sections aura lieu le jeudi 27 juin à 18h.

### **Vie de l'école**

- Le festival du livre a lieu actuellement dans l'école : chaque classe découvre la sélection et les parents pourront venir le vendredi 15 mars de 16h30 à 18h ;
- La communauté de communes a proposé un spectacle à tous les élèves dans la cadre du festival Bri'art : le 2 février pour les CP-CE1-CE2, le 27 février pour les maternelles, le 29-30 avril pour les CE2-CM1-CM2 ;
- L'infirmière de PMI a effectué le bilan de santé des élèves nés en 2019, les 7 et 8 mars ;
- Le festival du court métrage sera suivi du 21 au 26 mars ;
- Le photographe viendra pour les portraits noirs et blancs le 22 mars ;
- Tous les élèves vont à la bibliothèque municipale à chaque période ;

- Le projet potager se poursuit : réalisation d'un tipi végétal dans la cour, agrandissement du potager actuel, mise en place du compost ;  
Les représentants de parents d'élèves proposent un don de graines.
- D'autres actions ont également lieu dans les classes : semaine de prévention à l'école, semaine des mathématiques, semaine de la presse,...

Pour toutes ces actions, le conseil d'école remercie les parents et les bénévoles qui participent. Nous remercions également les parents d'élèves pour les dons de livres et de jeux de cour.

Les enseignantes préparent des sorties pour les différentes classes : au château de Breteuil pour les maternelles et CE1-CE2, en forêt de Fontainebleau pour les CP et en cours de réflexion pour les CE2-CM1-CM2. Les dates et les modalités seront précisées par chaque enseignante.

La séance se poursuit en présence de 5 représentants de parents d'élèves arrivés à 19h05.

La fête de l'école aura lieu le samedi 22 juin. Il est proposé l'organisation suivante :

- 9h30 cérémonie des CM2 (mairie) ;
- 10h30 spectacle de tous les élèves (enseignantes) ;
- repas et kermesse (parents d'élèves).

Les représentants de parents d'élèves convient les enseignantes à participer à la kermesse.

## **Sécurité**

L'exercice PPMS attentat a été réalisé le 5 décembre selon un scénario académique. L'exercice s'est très bien déroulé ; toutes les classes se sont confinées.

Le tour des locaux a été effectué le 26 février pour établir la liste des travaux à réaliser. Le DUER sera mis à jour en conséquence et les travaux planifiés par la mairie.

## **Budgets**

Le budget de fonctionnement alloué par la mairie pour l'école pour 2024 est de 34€/enfant soit 5984€ et 500€ de budget transport par classe soit 3500€.

À ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de 5618€ (soit environ 800€ par classe).

Les entrées concernent le bénéfice des ventes de photographies et de chocolats.

Les dépenses prévues concernent le coût des sorties (hors transport) pour environ 500€ par classe, les abonnements magazines pour chaque classe (environ 90€).

Les autres dépenses dépendront des besoins des classes : jeux de société, collections de livres, petit matériel, potager...

Les comptes sont consultables sur simple demande.

## **Réponses aux questions des représentants de parents d'élèves**

- *Absence de professeurs : une meilleure communication peut elle être enfin mise en place ? remplacement permanent possible ? ou programmation du travail ?*  
En cas d'absence d'enseignant, les enfants sont toujours accueillis. Les deux remplacements longs sont assurés de manière pérenne. Le remplacement du CE2-CM2 s'organise ; la continuité pédagogique est assurée.
- *Grosse interrogation sur le niveau des CM2 pour l'arrivée en 6<sup>ème</sup> avec une scolarité chaotique les parents sont très inquiets ; covid, absences de profs. Qu'est ce qui va être mis en place pour le rattrapage de niveau ?*  
La continuité pédagogique est toujours assurée. Les principales compétences attendues ont été abordées et sont acquises par la majorité des élèves. Le cycle 3 se poursuit en 6<sup>ème</sup>

(renforcement des compétences). En cas d'inquiétude personnelle pour un élève, les parents sont invités à rencontrer l'enseignante.

- *Une immersion au collège est prévue avec des cours d'anglais. Quand est-elle prévue ? et pourquoi les parents ne sont pas au courant ?*  
La liaison CM2-6<sup>ème</sup> est assurée comme décrite précédemment.
- *Coopérative : à quoi sert-elle ? quelle activités prévues ? la coopérative doit être utilisée d'une année sur l'autre ; quels achats vont donc être fait pour la dépenser ? Y a-t-il un plan budgétaire ? Pouvons-nous consulter le livre de compte lors du prochain conseil ? quelles sont les sorties de fin d'année prévues ? un panier de basket (devis réalisé) ? kermesse ? jeux pour la nouvelle année ?*  
Le point sur la coopérative et les sorties prévues ont été abordés précédemment. Les comptes sont consultables sur simple demande et disponibles ce jour. Les dépenses de la coopérative sont à destination directe des élèves. La coopérative ne peut pas financer une activité non organisée par l'école (kermesse). L'acquisition de petit matériel (jeux de cour) est possible par la coopérative ; l'aménagement de l'espace relève de la mairie.
- *Point kermesse : spectacle ? présence des maîtresses la journée ? quelle participation prévoit l'équipe enseignante pour la kermesse ? aide au financement de cette journée ?*  
L'organisation de la journée du 22 juin a été abordée précédemment avec l'investissement de chaque partie à différents moments de la journée.
- *Est-ce possible d'ouvrir le portillon des maternelles à 16h25 pour permettre plus de fluidité pour les parents qui récupèrent aussi des enfants en primaire ?*  
L'horaire réglementaire de sortie des classes est 16h30 pour l'ensemble de l'école. Les enseignantes attendent toujours quelques minutes l'arrivée des parents devant aller des 2 côtés.
- *L'outil Educartable est-il plus compliqué d'utilisation que Klassly car la communication de l'équipe enseignante vers les parents semble de plus en plus faible ?*  
L'utilisation de l'outil est à la liberté de chaque enseignante et ne dépend pas du type de l'outil. Le choix d'Educartable a été effectué car nous utilisons aussi Edulivret de la suite Edumoov ; Educartable présente les mêmes fonctionnalités que Klassly.
- *Le succès du petit déjeuner de Noël sera-t-il renouvelé sur d'autres dates ? carnaval, pâques, etc.*  
Sur le même principe, nous organisons un carnaval dans l'école la journée du 21 mars.
- *Où en sont les solutions proposées par les RPE pour l'étude ?*  
1/ réduire les jours d'étude à 2 au lieu de 3  
2/ créer un espace devoir autonomie devoirs lors du centre  
3/ réduire le temps de l'étude  
Le conseil des maîtres du 14 novembre n'a pas trouvé de solution pour cette année (pas d'enseignante volontaire pour cette année).  
La mairie envisage de mettre en place une étude surveillée si aucun volontaire en septembre 2024 ; ce sont des contrats au recrutement difficile.
- *Remplacement sonnette du centre ? grand portail (système où les enseignants peuvent entendre) ?*  
La sonnette du centre est réparée. Au grand portail, la sonnette blanche fonctionne ; la noire doit être rechargée et connectée. Les enseignantes, ATSEM ou AESH ne peuvent pas aller ouvrir sur le temps de classe.

*Les questions suivantes concernent uniquement le périscolaire ; les réponses sont données par la mairie.*

- *Périscolaire : possibilité ouverture à 7h ? la majorité des parents réclament une ouverture plus*

tôt.

Il n'y a que 6 enfants à 7h30 et 2 qui seraient intéressés pour 7h. Aucune demande n'est parvenue en mairie. Cela demande une réorganisation complète du planning des personnels annualisés.

- *Revoir les tarifs périscolaires? possibilité prix famille ? différences de quotient familial ? élargissement mode de règlement ? Chèque CESU ? peut-on mettre des goûters de façon constante sans avoir à fournir (gestion de la chaîne du froid, inégalité des enfants, etc...)?*  
A partir de septembre 2024, le quotient familial va être appliqué. Pour les chèques CESU, il y a des frais de gestion ; ils ne pourraient servir à payer que le centre (garde) et pas la cantine. La mairie demande le nombre de familles concernées.  
Pour le goûter, un devis a été demandé ; un tarif exceptionnel sera appliqué pour les enfants non inscrits.
- *Peut-on augmenter le délai de paiement des factures périscolaires ?*  
Oui, de 4-5 jours.
- *Serviette de table en élémentaire ? où en sont les commandes de serviettes ?*  
Ce n'est pas prévu en élémentaire. Il est possible d'en mettre une dans le sac de l'enfant.
- *Plus de feuilles ou activités au centre qui réapprovisionne ?*  
La mairie fournit le papier ; il y a eu un changement d'organisation.

Le prochain conseil d'école se réunira le mardi 25 juin à 18h30.

Le conseil d'école est clos à 20h23.